

# Communiqué de presse

Vendredi 31 octobre 2025



## AIR AUSTRAL FACILITE LE DEPART DE SES PASSAGERS AVEC LA REPRIS DE L'ENREGISTREMENT EN CONTINU A L'AEROPORT ROLAND-GARROS

Disponible dès le 3 novembre 2025



Air Austral a le plaisir d'annoncer la réactivation de son service d'enregistrement en continu à l'aéroport La Réunion Roland-Garros à compter du 3 novembre 2025.

Dès cette date, **un comptoir d'enregistrement dédié sera ouvert en continu de 6h à 16h**. Les passagers pourront y déposer leurs bagages à tout moment de la journée pour l'ensemble des vols Air Austral programmés le jour même.

Cette organisation permettra aux voyageurs de se libérer très tôt de leurs bagages, leur offrant la possibilité de profiter pleinement de leur journée avant de rejoindre la zone d'embarquement, l'esprit léger et dégagé de toute contrainte logistique.

Par ailleurs, Air Austral rappelle qu'il est également possible d'effectuer son enregistrement en ligne, disponible 24 heures avant le départ sur [www.air-austral.com](http://www.air-austral.com), et sur l'application mobile Air Austral. Une fois cette étape réalisée, les passagers pourront déposer leurs bagages et récupérer leur carte d'embarquement directement au comptoir dédié dès leur arrivée à l'aéroport, jusqu'à 1h avant l'heure de décollage prévue.

Soucieuse d'offrir à ses voyageurs toujours plus de confort et de flexibilité, la compagnie confirme ainsi sa volonté d'accompagner ses passagers tout au long de leur parcours et d'améliorer leur expérience de voyage « à la Air Austral ».



Toutes ces informations sont à retrouver sur [www.air-austral.com](http://www.air-austral.com)